

## CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLARGI DU 27.08.2013

---

Lieu : Bouge

Présents – Excusés - Procuration : voir liens suivants : [Présences aux AG et au CA élargi du 27 Août 2013](#) et [Procurations pour les AG et le CA élargi du 27 Août 2013](#) (ctrl + clic gauche)

---

### 1. Approbation du PV du CA du 7 JUIN 2013

Le PV est approuvé à l'unanimité.

### 2. Budget 2013 : suivi des demandes de l'AG du 7 juin 2013:

Sognia Angelozzi commente les dernières évolutions pour certains postes budgétaires et rappelle que le budget 2013 a déjà été approuvé.

Le subside « formations » du FSEW reste incertain à ce jour.

La subvention APE est maximisée grâce au dernier engagement effectué car nous prouvons que nous maintenons notre niveau d'ETP.

La subvention pour notre projet Image fut acceptée par la Ministre Tillieux à hauteur de 31.000 € cette année et avec promesse de renouveler ce subside pendant les 2 années suivantes.

Les 2 projets européens Leonardo et Transition Insertion assurent également des recettes non négligeables.

Ces principales recettes et la cotisation des membres permettent, jusqu'à présent, d'assurer les charges salariales et les frais de fonctionnement du secrétariat sans faire appel à la cotisation spéciale de 20.000 €.

Au sujet du subside FSEW alloué à l'organisation des formations, Mr Procureur estime que le FSEW n'a pas à financer l'EWETA.

Mme Delperdange trouve qu'il faut que l'EWETA devienne indépendante financièrement.

M. Emmanuelidis conteste le fait que l'EWETA ne devrait pas dépendre de subventions alors qu'il est de pratique courante pour la plupart des fédérations patronales voire même au niveau fédéral, d'être soutenues par des subsides publics.

Mr Niset rappelle ce que l'EWETA rapporte aux ETA à travers le FSEW : beaucoup plus que ce qu'elle se rétribue. Il précise aussi que ce budget ne coûte rien aux ETA.

Mr Procureur dit que ce qui le gêne n'est pas tant le fait que le FSEW finance l'EWETA, mais plutôt que cette rentrée soit incertaine. A cela, il lui est répondu que dans les

négociations au cabinet de la ministre de Tutelle, il est question de ne plus subordonner ce subside à un éventuel boni du Fonds.

Mme Peters insiste sur le fait de présenter un bilan en équilibre pour 2014 avant la fin 2013. Mme Angelozzi rappelle que c'est dans cette optique qu'une assemblée générale statutaire est programmée en décembre de chaque année.

### **3. Appel aux candidats mandats externes CP 327, SCP 327.03, UNIPSO, UNISOC, FSEW et FSPEETA**

- Commission paritaire 327 et Sous Commission paritaire 327.03.

Suite à la démission de Mr Lorenzonetto du conseil d'administration et en sous-commission paritaire par courrier du 8 juin 2013, il y a un mandat vacant au sein de la sous-commission paritaire 327.03.

Mme Delperdange et Madame Clarembeau sont toutes deux candidates. Et après vote des membres, celles-ci sont toutes deux admises comme membre de la SCP 327.03

Mr Masse cède ses mandats à Mme Clarembeau en CP327 et en SCP327.03, tandis que Mme Delperdange reprend le mandat de Mr Lorenzonetto en CP.

Ces mandats expirent en 2014.

- FSEW et Fonds Maribel social,

Pas de mandat vacant, pas de changement.

- l'UNIPSO et l'UNISOC

Pour ces deux organes, l'EWETA occupe 2 mandats confiés à Sognia Angelozzi et à Stéphane Emmanuelidis.

Mr Niset pose la question : estimez-vous qu'il est utile de suivre l'avis de Mr Drion émis en début de séance ou pensez-vous qu'en tant que président, il convient qu'il ait un mandat au sein de ces instances.

Mr Drion veut qu'on précise les griefs reprochés à Mr Emmanuelidis.

Mr Michel demande si Mr Emmanuelidis n'a pas eu ce mandat en temps que président. Il lui est répondu que non, Mr Emmanuelidis a ses mandats depuis la fondation des deux organes et ce, juste en tant qu'administrateur de l'EWETA. Au début, les deux mandats étaient remplis par Guy Niset et Stéphane Emmanuelidis.

Mr Emmanuelidis explique l'historique et les rôles de ces deux organisations, l'UNISOC et l'UNIPSO

Mr Drion rappelle que Stéphane Emmanuelidis est aussi membre du bureau de l'UNIPSO.

Les mandats concernés échoient en 2014. Aussi, Mr Erpicum pense que pour des raisons de crédibilité de l'EWETA, il serait bon de laisser courir les mandats jusqu'en 2014. Quitte à revoir la représentation de l'EWETA au sein de ces instances à ce moment.

A main levée, les administrateurs présents et représentés votent pour la poursuite des mandats en l'état jusqu'en 2014. Considérant ce vote comme un désaveu, Mr Niset annonce qu'il présentera sa démission au poste de président de la fédération lors de la prochaine Assemblée Générale statutaire en décembre 2013.

#### **5. Fixation du calendrier des réunions du Conseil d'administration de l'EWETA pour 2014.**

Les dates d'AG pour 2014 sont proposées et approuvées. Les Réunions du conseil d'administration se tiendront dans les locaux de l'agence BELFIUS de Bouge. Les dates retenues sont :

- Mardi 21 Janvier,
- Mardi 18 Mars,
- Mardi 20 Mai,
- Vendredi 6 juin (CA et AG statutaire en province du Hainaut),
- Mardi 26 Aout,
- Mardi 21 octobre et
- Mardi le 9 décembre (CA et AG statutaire)

#### **6. Divers**

Il n'y a pas de divers.

Fait à Couillet, le 27 août 2013

B. Piret  
Secrétaire

G. Niset  
Président